

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2010 À 18 HEURES 30

PUBLIE LE

- 4 OCT. 2010

N° 5 - 167 / 2010 : RETRAIT DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION DU TARN

L'An Deux Mille Dix, le 28 Septembre 2010

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 28 Septembre 2010 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Geneviève PARMENTIER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Pierre COSTES, Marie-France DE TRUCHIS, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Pascal LAMESLE, David KOWALCZYK, Eliane CARLES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Laurence PUJOL, Dominique BILLET, Thierry GINESTET, Dominique SANCHEZ, Félix TORRÈS, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Jean-Paul CALMELS, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Francine ALARY, Noël RAMON, Patrice MANGIONE, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 38

Votants (titulaires, suppléants votants) : 34

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2010

N° 5 – 167 / 2010 : RETRAIT DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION DU TARN

Pilote – Direction des Ressources Humaines

Monsieur Christian CHAMAYOU, rapporteur

La Communauté d'Agglomération est affiliée depuis sa création au Centre Départemental de Gestion du Tarn dans la mesure où son effectif était inférieur à 350 agents titulaires et stagiaires.

Depuis le 1^{er} juillet 2010, l'effectif des fonctionnaires de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est passé à 378. Notre établissement a la possibilité de se retirer du Centre de Gestion dans la mesure où ses effectifs dépassent le seuil d'affiliation obligatoire.

L'article 6 du décret du 26 juin 1985 modifié précise que la décision de retrait doit être prise dans le délai de 3 mois à compter du dépassement du seuil des 350 agents. L'affiliation prend alors fin de plein droit le 1^{er} janvier de l'année suivante.

Le service des Ressources Humaines de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est en capacité d'assumer directement aujourd'hui, dans le cadre de son organisation actuelle, et suite au transfert d'agents de la Ville d'Albi, l'ensemble des missions assurées par le Centre de Gestion.

Par ailleurs, sur le plan financier, la décision de retrait génèrerait une économie annuelle nette de l'ordre de 70 000 €.

Il convient également de préciser que si cette décision n'est pas prise avant le 30 décembre 2010, la communauté d'agglomération de l'albigeois sera obligatoirement affiliée au CDG jusqu'au prochain renouvellement des commissions paritaires prévu pour 2014.

Compte tenu de ces éléments, je vous propose, vu l'avis du Comité Technique Paritaire du 27 septembre 2010, de vous prononcer pour le retrait de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois du Centre départemental de gestion.

Il convient de préciser que les agents transférés de la Ville d'Albi ne relevaient pas du Centre de Gestion.

Des élections pour élire les représentants du personnel aux Commissions administratives paritaires devront être organisées après avis du CTP.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ,

VU l'avis du comité technique paritaire du 27 septembre 2010

Vu l'avis de la Commission des Finances Ressources Humaines du 16 septembre 2010,

Vu l'avis du bureau communautaire du 14 septembre 2010,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, par 21 voix pour, 6 voix contre (Monsieur Robert BOUDES, Claude JULIEN, Michel DELPOUX, Pierre DOAT, Thierry ASTOULS, Paul JUAREZ) et **7 abstentions** (Monsieur Gérard POUJADE, Jacques LASSERRE, Viviane COMBES, Maryse BERTRAND, Thierry DUFOUR, Jean-Claude De LAPANOUSE, Marie-France DE TRUCHIS).

✎ **DÉCIDE** de se prononcer pour le retrait de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois du Centre départemental de gestion.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 Septembre 2010

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

